



En effet, 50 produits vont bientôt être interdits d'importation au Cameroun dont les peintures, les cosmétiques, les produits agro-alimentaires.

Le ministère du Commerce (Mincommerce) informe que 50 produits pourraient bientôt être suspendus d'importation au Cameroun. Sans préciser les détails ni les délais d'implémentation de cette mesure à venir, le Mincommerce indique néanmoins que pas moins de 12 filières sont concernées, du fait du caractère excédentaire de la production locale.

Il s'agit des filières des peintures, de la métallurgie, de la cimenterie, des emballages industriels, des cosmétiques, de l'agro-alimentaire, des huiles végétales, des dérivés d'huile de palme et industrie brassicole. « La liste exhaustive plus tard », indique le Mincommerce. En mars dernier, ce département ministériel avait saisi le Groupement inter-patronal du Cameroun pour dresser la « liste des produits à interdire d'importation ». Ceci dans le but de protéger la production et l'industrie nationale.

Cette liste est toujours attendue. Dans le même temps, le ministère des Finances annonce la mise en place des instruments fiscaux appropriés pour favoriser la production locale et freiner les importations « non indispensables ». Et pour cause, ces importations détériorent la balance de paiements du pays. Selon l'Institut national de la statistique (INS) le Cameroun a importé pour 3 405,2 milliards FCFA en 2018 en hausse de 11,5 % par rapport à l'année 2017. Ce

montant représente plus de la moitié du budget du Cameroun en 2019 (5212 milliards de FCFA).

Les importations du Cameroun proviennent d'environ 189 pays, dont les dix premiers en fournissent plus de la moitié (58,2 %). La Chine occupe la première place avec 18,5 %. Elle est suivie par la France (8,3 %) ; le Nigeria (5,6 %) et les Pays-Bas (4,8 %).